



Referenzen/Aktenzeichen: **AULA 2024**
Ihr Zeichen:
Unser Zeichen: **BJF**
Sachbearbeiter/in:
Uster, 30.04.2024

Absender: Frau Maria Walter, Brunnenwiesenstr. 42, 8610 Uster

Camp de formation AULA 2024

En tant que chef du camp d'instruction AULA de la Société Suisse des Troupes Sanitaires (SSTS), je suis très heureux de pouvoir t'accueillir à S-Chanf en tant que participant. En compagnie de 280 jeunes, tu passeras une semaine instructive - intéressante - utile et passionnante en Engadine.

Au cours de ce camp d'une semaine, tu apprendras beaucoup de choses nouvelles dans le domaine des premiers secours. La centaine de bénévoles ainsi que 30 membres de l'armée suisse et du Service Croix-Rouge se chargeront de rendre la formation et les exercices passionnants. Ce sera une formidable occasion de nouer de nouvelles amitiés.

La formation t'offre une occasion unique de découvrir le monde des premiers secours. De nombreuses possibilités d'expériences sont prévues à cet effet, que ce soit lors de la présentation de l'hélicoptère Super Puma, d'exercices de nuit ou de parcours sur le terrain.

Les séquences de formation aux premiers secours sont certifiées et peuvent être utilisées pour l'examen de voiture, de scooter, le choix d'un métier, les études ou pour une incorporation dans l'armée suisse.

Merci de bien lire les informations ci-dessous afin que le camp puisse commencer dans les meilleures conditions pour toi. Alors, passons ensemble une semaine motivante et passionnante !

Nous te remercions de la confiance que tu accordes à l'équipe AULA.

Nous nous réjouissons... !

Si tu as des questions, Madame Maria Walter, Brunnenwiesenstrasse 42, 8610 Uster, tél. 044 940 12 21, info@aula-jugendlager.ch se tient volontiers à ta disposition.

Meilleures salutations

Of spéc (lt col) Jakob Bähler
Chef du camp AULA





Referenzen/Aktenzeichen: **AULA 2024**
Ihr Zeichen:
Unser Zeichen: **BJF**
Sachbearbeiter/in:
Uster, 30.04.2024

Absender: Frau Maria Walter, Brunnenwiesenstr. 42, 8610 Uster

Tu es participant-e de la classe Guisan (3) ou Adrien Hefti (4) qui auront lieu du 19.07.2024. au 27.07.2024

Ci-dessous, tu trouveras la liste de paquetage ainsi que des informations sur l'arrivée et le retour.

Si tu as des questions, je suis à ta disposition au 044 940 12 21. Du 17.07. au 27.07.2024, tu peux nous joindre à tout moment au numéro d'urgence de l'AULA, 079 928 93 73.

D'ailleurs, il y a encore quelques places libres, si tu as encore des amis ou des connaissances qui aimeraient vivre le camp de formation avec nous, nous nous réjouissons de leur inscription.

Meilleures salutations

Maria Walter
Administration Aula



Liste de paquetage

Dans la liste de paquetage, tu trouveras l'essentiel... !

Tu peux emporter tout le reste selon tes besoins, tes envies et ton humeur. Le camp de formation se trouve à 1666 mètres d'altitude. Nous devons donc nous attendre à toutes les conditions météorologiques (pluie, brouillard, froid). Prévois donc aussi des vêtements chauds.

Code vestimentaire:

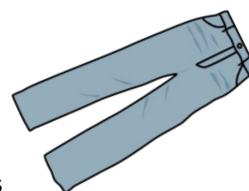
Selon Règlement du camp, article 5 Code vestimentaire et 5.1. Sport

https://aula-jugendlager.ch/wordpress/wp-content/uploads/2023/07/Lagerordnung_F_AULA_2023.pdf

Nous te recommandons: Si tu ne disposes pas de vêtements ou de chaussures appropriés, achète-les dans un magasin de seconde main ou une brocante. Le code vestimentaire est très important pour nous et nous y attachons une grande importance. De bonnes chaussures et de bons vêtements préviennent les accidents....

À prendre impérativement:

- Chaussures d'intérieur
- Chaussures résistantes aux intempéries (chaussures de marche ou baskets montantes)
- Chaussures et tenue de sport (pour dedans et dehors)
- Vêtements d'extérieur (par ex. veste)
- Pantalons long pour travailler (pas de pantalons de training, shorts, leggings....)
- Protection contre les intempéries
- Crème solaire et baume pour les lèvres
- Nécessaire et médicaments personnels
- Serviette de bain et lavette
- Matériel pour prendre des notes
- Livret d'attestation / livret de formation / livret de performances
- Documents de l'année dernière
- Billet pour les transports publics, acheté personnellement, pour aller au point de rassemblement et de là retour à la maison à la fin du camp
- 1 Cadenas (pour le casier à effets personnels)
- „Argent de poche ou Twint“ pour le Kiosk
- Carte d'identité ou passport



Amuse-toi bien à faire tes bagages !

Spécial pour les classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f)

Voyage à titre privé en voiture à S-chanf GR le vendredi 19.07.2024 :

Veillez arriver le vendredi 19 juillet 2024, au cantonnement de troupe San Güerg à S-chanf, entre **20h00 et 21h00** et en ayant déjà mangé (pas de souper organisé par l'AULA).

Cheminement par autoroute A3, sortie Landquart direction Davos, par le tunnel de la Vereina (transport autos) ou par le col de la Flüela. Continuer en direction de Zernez / Zuoz. Avant d'atteindre le village de S-chanf, tournez à gauche direction le cantonnement de troupe ou via Coire – col du Julier direction St. Moritz. Continuer en direction de Zernez. Après le village de S-chanf, tournez à droite direction le cantonnement de troupe.



Dès Brail resp. Madulain suivre les jalons „AULA“.

Voyage à titre privé, en transport public, à S-chanf GR le vendredi 19.07.2024 :

Veillez arriver le vendredi 19 juillet 2024, à la gare RhB de S-chanf, entre **20h00 et 21h00** et en ayant déjà mangé (pas de souper organisé par l'AULA).

Veillez alors appeler le numéro de téléphone affiché à la gare pour que nous puissions venir vous chercher.

Voyage en commun en train de Lausanne à Zürich le vendredi 19.07.2024 :



Tous les voyageurs en train des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f) qui ont indiqué le point de rassemblement Lausanne voyageront en train, dans un wagon réservé, de la gare de Lausanne à la gare centrale de Zürich, puis voyage en car jusqu'à S-chanf (lire sur le thème **Voyage en car de Zürich à S-chanf**).

Le voyage en train depuis Lausanne est organisé. Les frais de ce voyage en train sont pris en charge par la direction du camp AULA.

Point de rencontre à Lausanne : devant l'entrée de la gare CFF de Lausanne (station de taxis) à **16h00** précise. Le train, avec wagon réservé, part à **16h20** (voie 1, InterCity 727 direction St. Gallen).



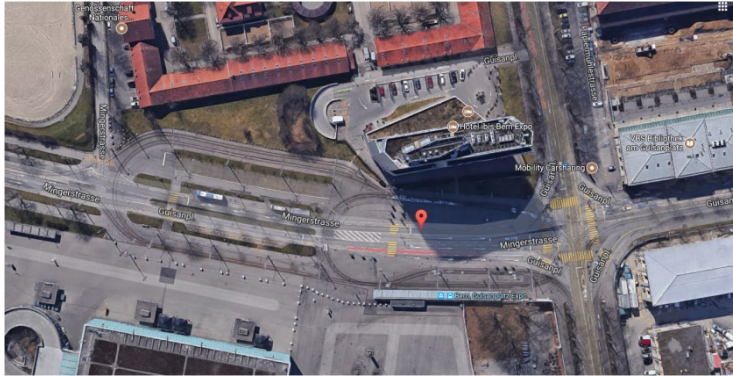
La personne qui accompagnera dès Lausanne sera :
Il porte un uniforme militaire et un gilet de couleur bleue.

Numéro de téléphone
079 928 93 73

**Voyage en car de Berne à S-chanf le vendredi 19.07.2024 :**

Tous les voyageurs en car des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f), qui ont indiqué le point de rassemblement Berne, voyageront de Berne directement à S-chanf en cars.

Point de rencontre à Berne : Guisanplatz à l'hôtel Ibis à **18 h 15**, le car partira à **18 h 30** précise.



Depuis la gare CFF de Berne, prendre le tram n° 9 jusqu'à l'arrêt Guisanplatz.

La personne qui accompagnera dès Berne porte un gilet de couleur bleue.

Numéro de téléphone : 079 928 93 73

Les participantes et participants qui sont amenés à Berne en voiture par leurs parents / proches se retrouveront à **18h15** directement au point de rendez-vous (hôtel Ibis).

Attention : Ton souper sera un pique-nique tiré de ton sac à dos.
Ne pas mettre ce sac en soute dans le car.
Pas de souper organisé par l'AULA.

**Voyage en car de Zürich à S-chanf le vendredi 19.07.2024 :**

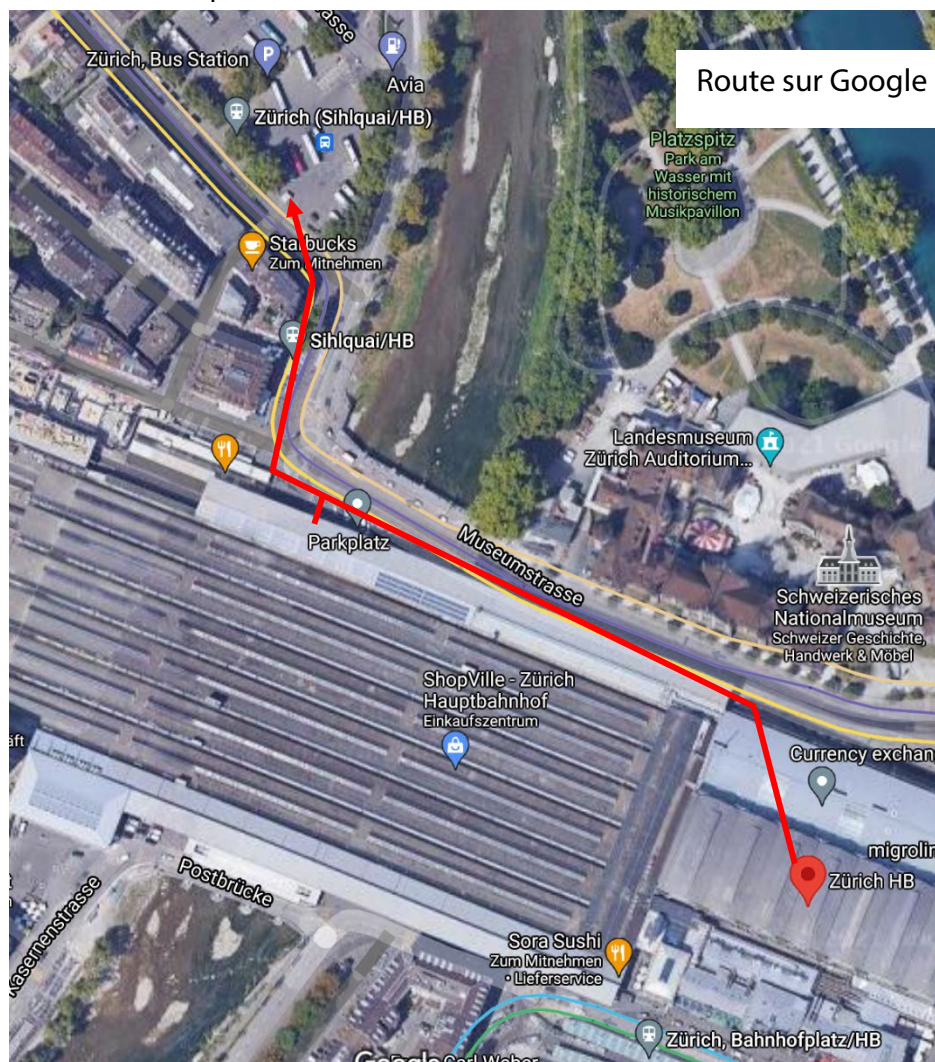
Tous les voyageurs en car des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f), qui ont indiqué le point de rassemblement Zürich, voyageront de Zürich directement à S-chanf en cars.

Point de rencontre à Zürich : place de parc pour cars Sihlquai à **18 h 15**, le car partira à **18 h 45** précise.

Sortir de la gare par la voie 18 et aller à gauche, selon le plan, jusqu'au lieu de rendez-vous (place de parc pour cars).

La personne qui accompagne dès Zurich porte un gilet de couleur bleue.

Numéro de téléphone: 079 928 93 73



Les participantes et participants qui sont amenés à Zürich en voiture par leurs parents / proches se retrouveront à **18h15** directement au point de rendez-vous (Sihlquai).

Attention: Ton souper sera un pique-nique tiré de ton sac à dos.
Ne pas mettre ce sac en soute dans le car.
Une éventuelle halte sur une aire d'autoroute est prévue.
Pas de souper organisé par l'AULA.

Voyage de retour des classes Guisan (3) et Adrien Hefti (f)

Voyage de retour du samedi 27 juillet 2024 :

Nous calculons avec une arrivée à Sargans à env. 11h00, à Zürich à env. 12h00 et à Berne à env. 13h00.

Les connections pour la suite de votre voyage à domicile sont proches des heures d'arrivées.

Pour la suite du voyage accompagné de Zürich à Lausanne, nous choisirons la prochaine liaison possible au départ de Zürich.

Les jeunes doivent vous contacter après le départ pour vous indiquer l'heure d'arrivée du train à Lausanne.

Les voyageurs qui rentrent en voiture privée peuvent être recherchés entre 08h00 et 08h30. Les voyageurs qui rentrent seuls en voiture partent également selon cet horaire.

Annexe 3

Chers parents de participants au camp AULA dans la classe Guisan (3) ou Adrien Hefti

Vous connaissez probablement déjà le camp Aula de la classe Guisan (1 et 2). Alors qu'on y pratiquait les mesures d'urgence et de premiers secours, la classe Guisan (3) et Adrien Hefti enseigne les connaissances de base des soins infirmiers. Cela comprend également la préparation des prises de sang, des injections et des perfusions. Les "patients" sont en général des oranges en bonne santé.

Dans chaque camp, il arrive toutefois que certains jeunes souhaitent s'exercer à de telles interventions dites invasives en "vrai" ou les faire pratiquer sur eux-mêmes.

Le terme "invasif" vient du latin et signifie "pénétrer", car il s'agit au moins d'une blessure de la peau. Une intervention invasive est donc toujours une blessure corporelle. C'est pourquoi une déclaration de consentement doit être signée avant de telles mesures. Si le patient (ou, dans le cas de l'AULA, le/la participant(e)) n'est pas encore majeur(e), les parents doivent également signer la déclaration de consentement correspondante.

La procédure à suivre en cas d'intervention invasive à des fins d'exercice est strictement réglementée pour nos formateurs.

Réalisation de prélèvements sanguins, de perfusions et d'injections à des fins d'exercice :

- Les prises de sang, les perfusions et les injections sous-cutanées à des fins d'exercice doivent être autorisées par le médecin de camp.*
- Leur exécution doit être surveillée et documentée sans aucune interruption par le personnel soignant responsable.*
- Avant d'administrer une perfusion ou une injection sous-cutanée, il faut s'assurer que le participant a été informé des effets, des effets secondaires et des risques et qu'il a donné son consentement explicite.*

Si votre enfant n'a pas encore 18 ans pendant l'AULA, nous avons besoin de votre accord pour une "intervention invasive à des fins d'exercice". Comme cela n'est pas possible à court terme pendant le camp, nous vous prions d'en discuter avec votre enfant avant le camp et de nous faire parvenir la page suivante signée (par e-mail ou par courrier). Bien entendu, votre enfant peut à tout moment refuser une intervention invasive pendant le camp. La libre décision est garantie par les responsables de classe.

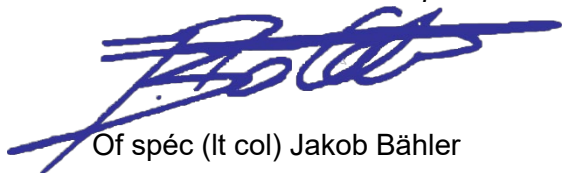
La personne de contact pour la formation dans les classes est Mme Schölly, experte diplômée en soins d'anesthésie ES, qui connaît parfaitement le sujet et informera les jeunes en conséquence.

Le médecin du camp est le Professeur Sergei Bankoul, que vous pouvez contacter via notre bureau des responsables de camp.

Natel bureau AULA 079 928 93 73

Si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition (presque) à tout moment avant et pendant le camp. Vous pouvez nous joindre de préférence aux coordonnées ci-dessous.

Avec mes salutations les plus cordiales



Of spéc (lt col) Jakob Bähler
Chef du camp AULA



Consentement à des interventions invasives à des fins d'exercice (prises de sang, injections, perfusions)

Partie 1 : à remplir par les responsables légaux avant le camp

- Nous confirmons que notre enfant est autorisé à pratiquer des interventions invasives à des fins d'exercice et/ou à en faire pratiquer sur lui-même dans la classe Guisan (3) / classe Adrien Hefti du camp de jeunes AULA SSTS. Conformément au règlement du camp, l'intervention doit être autorisée sur place par le médecin du camp et surveillée sans faille par un infirmier/une infirmière formé(e). Le consentement de notre enfant doit également être demandé par écrit sur place.
- Nous ne voulons pas que notre enfant pratique ou se fasse pratiquer des interventions invasives à des fins d'entraînement et nous refusons expressément de donner notre accord à ce sujet.

Participant(e):

Nom, prénom, date de naissance

Parents respectivement responsables légaux:

Nom, prénom

Date, signature

Partie 2 : à remplir par le/la participant(e) pendant le camp

- Par ma signature, je confirme que j'ai été informé(e) par le formateur des risques liés aux interventions invasives et que je suis d'accord avec l'intervention. Je confirme également que je suis calme, concentré(e) et très soigneux(se) pendant l'intervention invasive et que je respecte les instructions du formateur.

Participant(e):

Date, signature

Le questionnaire doit être retourné avant le 05.07.2024.

